

I ntégrer, créer une extension



Agrandir une habitation est un projet complexe qui demande une réflexion globale sur son logement car il touche à l'ensemble du fonctionnement de la maison.

Agrandir sa maison, c'est développer son chauffage, son réseau électrique, ses branchements d'eau, ses évacuations. C'est aussi reprendre les structures de son bâtiment, relier l'ancienne partie à la nouvelle, respecter les règles de l'art. Quelque soit la taille de votre opération, la qualité architecturale de votre bâtiment, l'extension reste un geste constructif complexe qui, dans bien des cas, nécessite un architecte.

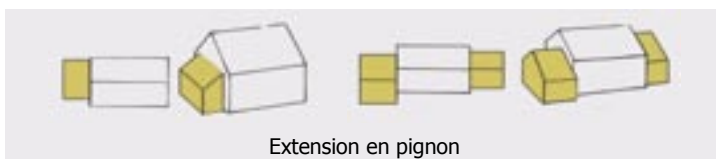
Peu de bâtiments gardent leur dimension d'origine, nos anciens n'hésitaient pas à faire évoluer leur habitation en fonction de leurs besoins et de leur capacité économique. Mais dans tous les cas, les règles de bases de la construction étaient respectées (structure, orientation, volume, matériaux).

Exemples d'extension

Chaque extension est un cas particulier. Il n'y a pas de recette. En fonction du volume de votre bâtiment principal, des solutions différentes peuvent être envisagées. Il faudra choisir la plus cohérente, celle qui correspond à la logique constructive de la maison. Si la continuité structurelle ne s'impose pas, l'articulation des volumes, la compatibilité des matériaux utilisés et leur qualité sont impératives.



Extension avec toiture terrasse



Extension en pignon



Extension sur façade principale



Extensions anciennes



Une extension en bois peut s'harmoniser avec les matériaux d'un bâtiment ancien. L'unité de l'ensemble est assurée par un traitement de toiture identique à celui du bâtiment existant.



La simplicité d'une extension ne nuit pas à la qualité du bâtiment ancien et peut au contraire apporter quelques réponses au besoin d'éclairage intérieur.



Une extension contemporaine peut ne pas nuire à la lecture du bâtiment ancien et empiète astucieusement sur le jardin.

La Toiture

Élément complexe du nouveau projet, la toiture est la partie qui prend sa place dans le paysage. C'est l'élément visible de l'habitation. C'est aussi elle qui assure la pérennité de l'ouvrage. Elle doit s'accorder avec le bâtiment existant. Pour cela, il importe de :

- reprendre les mêmes matériaux,
- respecter le sens du faitage et de la pente,
- développer une nouvelle charpente s'articulant avec celle d'origine.

Une toiture terrasse classique ou végétalisée, qui souligne finement le bâtiment principal, peut être aussi envisagée. La toiture terrasse végétalisée, appelée aussi « toiture verte », est composée d'une couche de terre plantée (sédums, lierres ou arbustes) qui repose sur l'étanchéité de la terrasse. Ce procédé garantit une meilleure isolation thermique et aide à la régulation des eaux pluviales.

I

ntégrer, créer une extension

E

tude de cas



Extension d'une maison par l'accolement successif d'appentis construits dans le prolongement de la maison. Seul un des volumes créés est relié à l'intérieur de la maison.



Création d'un auvent, dont le volume respecte celui de la construction initiale.



Élargissement de la maison par l'adjonction d'un appentis en prolongement du volume principal. L'élargissement doit être de faible profondeur par rapport au bâtiment d'origine et de hauteur minimale nécessaire à l'habitabilité.



Une extension en matériaux contemporains s'intègre bien à la construction d'origine en brique et silex. Le traitement de la toiture avec des matériaux de couverture identiques à ceux d'origine participe à l'unité du projet.



Exemple d'extension réalisée avec des matériaux contemporains.

QUELQUES CONSEILS

Conserver le volume d'origine, l'extension doit rester modeste.

Concevoir l'extension avec respect de la construction principale en utilisant des matériaux de qualité anciens ou actuels.

Réaliser une extension peut être l'occasion de repenser son mode de chauffage et d'isolation.

Utiliser des matériaux de récupération de qualité (silex, brique) lorsque c'est possible, mais les matériaux modernes (verre, acier, béton, bois ...) trouvent aussi leur place dans un projet d'extension.

Prenez conseil gratuitement
auprès d'un architecte
du Conseil d'architecture
d'urbanisme
et de l'environnement
de l'Orne

02 33 26 14 14

